
Le masque est-il un équipement de protection comme les autres ? Le cas des mines de Charbonnages de France (années 1950-1970).

Charles-Antoine Wanecq*¹

¹Institut de Recherches Historiques du Septentrion (IRHiS) – Université de Lille, Sciences Humaines et Sociales – France

Résumé

Alors que les conditions de travail à la mine sont caractérisées par un empoussiérage croissant sous l'effet de la mécanisation du fond à partir des années 1950, le masque est pensé, conçu et présenté comme un dispositif de prévention essentiel de la lutte contre les pneumoconioses par Charbonnages de France après la nationalisation des mines françaises. En analysant la manière dont cet objet de protection a été promu et utilisé au sein de l'entreprise à travers ses archives, en particulier dans les bassins du Nord-Pas-de-Calais et de Lorraine, cette communication s'intéressera aux interactions entre ingénieurs, ouvriers, techniciens et médecins engagés dans la protection de la santé des mineurs. Le projet de transformation de la mine en "laboratoire de la santé", porté notamment par le Centre d'études médicales minier, s'inspire en grande partie des initiatives de l'Institut d'hygiène des mines de Hasselt (Belgique) où la normalisation des appareils respiratoires est menée depuis 1944. Cette communication propose ensuite de replacer la question de l'usage du masque anti-poussières dans le contexte plus large des réflexions menées au sein des services de sécurité sur les équipements de protection mis à disposition et/ou dont le port est recommandé ou demandé aux mineurs, comme le casque, les gants ou les chaussures renforcées. Explorer la manière dont est pensée la gestion des risques à l'échelle des corps permet ainsi d'envisager la dimension politique de ces dispositifs techniques.

Mots-Clés: masque, mines, respiration, sécurité, risques.

*Intervenant